

### 2.2.3. La perception d'AUDACE

Cette association qui représente des agriculteurs, des éleveurs, des négociants en produits phytopharmaceutiques et des génériqueurs a pour principal objectif la défense des intérêts de ses adhérents mais aussi de l'image même de l'agriculture et de ses professionnels.

This association which represents farmers, breeders, traders in plant protection products and generic producers has for main objective the defense of the interests of its members but also the public image of agriculture and its professionals.

Elle s'inscrit clairement en opposition sur le principe même du maintien d'une protection des données au sein d'une directive qui est technique et ne devrait pas traiter de protection des données alors qu'il existe déjà des réglementations spécifiques dans ce domaine qui ont un champ d'application très général et pouvant donc servir pour les produits phytopharmaceutiques.

Its stance is clearly in opposition to maintaining the principle of data protection within a directive, which is technical and should not deal with the protection of data while in fact there are already specific regulations in this domain which have a wide range of applications and can therefore be applied to plant protection products.

En outre, AUDACE estime non seulement que les investissements faits par la recherche sont suffisamment rémunérés par le droit des brevets mais aussi que de telles dispositions favorisent le développement de situations monopolistiques avec la répercussion néfaste au niveau des prix que l'on sait. Elle fait également valoir que la protection des données est un instrument juridique destiné à protéger des intérêts individuels qui doivent céder le pas à l'intérêt public tant en terme de sanitaire qu'environnemental.

Besides, AUDACE considers not only that the investments made by the research based industry are paid for by patent rights but also that such arrangements favor the development of monopolistic situations with the harmful repercussion on price levels that we know. It also advances that the protection of data is a legal instrument intended to protect special interests which have to give way to public interest both in terms of health and the environment.

### 2.3. Les Dysfonctionnement et les lacunes présentés par le système.

La légitimité du système actuel n'est pas remise en cause<sup>1</sup> sur deux points à savoir

...

The legitimacy of the current system is not question<sup>1</sup> on two points that are :

...

---

<sup>1</sup> excepté par Audace, mais dont la position est tout à fait marginale  
except by AUDACE, but the position of which is completely marginal